

Bulletin d'histoire politique

L'atavisme constitutionnel du gouvernement responsable

Steven Watt



Volume 6, Number 3, Spring 1998

Genèse et historique du gouvernement responsable au Canada :
1848-1998

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1063668ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1063668ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association québécoise d'histoire politique
Comeau & Nadeau Éditeurs

ISSN

1201-0421 (print)

1929-7653 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Watt, S. (1998). L'atavisme constitutionnel du gouvernement responsable.
Bulletin d'histoire politique, 6(3), 52–63. <https://doi.org/10.7202/1063668ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 1998

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

L'atavisme constitutionnel du gouvernement responsable (1)

•••

Steven Watt

Université du Québec à Montréal

Si le gouvernement responsable mérite l'intérêt que les historiens continuent de lui montrer, ce n'est pas seulement à cause de l'impact qu'il a eu sur le déroulement quotidien de la vie parlementaire québécoise. Derrière les multiples aspects « techniques » du gouvernement responsable se cache un tout qui est plus grand que la somme de ses parties. Il est devenu un des grands tournants dans le récit de l'évolution du système politique québécois. Je m'intéresse surtout au lien que font les historiens traditionnels entre le gouvernement responsable et les rébellions de 1837-38. Ces historiens voient l'avènement du gouvernement responsable comme une victoire tardive des patriotes. Si la défaite de ceux-ci a retardé momentanément la lutte pour une libéralisation du régime politique bas-canadien, d'autres prennent bientôt la relève et, sous peu, les autorités impériales sont obligées à céder le pouvoir politique au parti majoritaire dans l'assemblée élue. Lionel Groulx et John Ralston Saul, entre autres, concluent ainsi à l'avènement de la démocratie canadienne (2). Selon Arthur Lower, « the blood spilt in 1837 was sacrificial blood, accomplishing as bloodshed often does, what years of talk could not have done. It sapped the vitality of privilege and rendered reform imperative » (3). Par ailleurs, Robert Rumilly affirme que Baldwin et LaFontaine ont réalisé la réforme essentielle pour laquelle les « patriotes » se sont battus. Ce qu'ils doivent à ces prédécesseurs, à la crise même de 1837, enfin à l'évolution de la politique économique et coloniale de l'Angleterre, ne diminue pas leur mérite — et leur gloire. Le rôle de Lafontaine, surtout, apparaît considérable. Les Canadiens français, par son organe, ont tiré un parti imprévu, inespéré, du régime conçu pour les anéantir (4).

Ce ne sont que des exemples d'une interprétation — que j'appellerai «traditionnelle» — qui sous-tend maints récits des événements politiques de la période 1830-1850.

Mon article cherche à souligner les faiblesses d'une telle interprétation tout en proposant une nouvelle façon de lier les débats et événements politiques des années 1830 avec le gouvernement responsable. À mon avis, l'avènement du gouvernement responsable reflète en grande partie un héritage légué par le mouvement constitutionnel. Il s'agit d'un mouvement qui naît de la réaction aux 92 résolutions et qui se voulait le défenseur des droits politiques des bas-canadiens d'origine britannique ou irlandaise. Je traiterai surtout des idées exprimées et, à la suite de la défaite patriote, mises en œuvre par la *Montreal Constitutional Association* (MCA). Je m'intéresse à deux facteurs largement mis de côté dans l'interprétation traditionnelle. D'une part, il y a la question de la participation du peuple, ou du moins des électeurs, dans la vie politique bas-canadienne. D'autre part, je crois qu'il faut donner davantage d'importance à la période qui suit immédiatement les Rébellions. Pendant cette période, la MCA et ses partisans acquièrent une grande influence qui leur permet de réaliser leur but central, celui de marginaliser les électeurs du Bas-Canada dans la vie politique. Malgré les changements significatifs qui accompagnent la restauration de gouvernement représentatif et la mise en place du gouvernement responsable, je crois que les valeurs politiques du mouvement constitutionnel sont à la base du nouvel ordre politique établi au cours des années 1840.

Le mouvement constitutionnel reste cependant un point flou et peu développé dans l'historiographie québécoise, surtout face à l'énorme intérêt montré pour les Patriotes (5). Toutefois, en récupérant un assez grand nombre de brèves mentions, il est possible de dégager deux grandes visions. Premièrement on présente une image caricaturale d'une faction vouée à la préservation de la domination impériale dans les affaires bas-canadiennes, dirigée par des intérêts marchands anglo-montréalais et leurs alliés dans la bureaucratie coloniale. Cette faction s'oppose de façon dogmatique à toute tentative de libéralisation du régime politique, qu'elle soit raisonnable ou non (6). Par ailleurs, il est question d'une alliance, marquée surtout par sa diversité, qui réclame certaines réformes constitutionnelles tout en s'opposant à l'extrémisme patriote. Cette historiographie décrit le grand nombre d'associations qui surgissent à la suite des 92 résolutions afin d'offrir une voie politique alternative, une voie paisible et modérée. Elle cite souvent des alliances forgées avec des Canadiens français et le fait que John Neilson — l'image même d'un homme politique modéré — fut un fondateur du mouvement à Québec (7).

En ce qui concerne les Rébellions de 1837-38, ces deux tendances historiographiques donnent une image faussée du mouvement constitutionnel. À cette époque, je vois le mouvement comme faisant preuve d'un curieux mélange de nationalisme conservateur et de volonté de mettre en place de changements constitutionnels radicaux. À l'aube des Rébellions, une perte de dynamisme résultant d'importants désaccords au sein du mouvement font qu'il ne reste que la MCA comme véritable porte-parole constitutionnel (8). Cette association montréalaise réunit les membres les plus importants de la communauté marchande anglophone de la ville, dont les présidents successifs George Moffatt, John Molson et Peter McGill (9). Incarnant les aspects les plus conservateurs et francophobes du mouvement constitutionnel, la MCA se veut toutefois l'incarnation de la volonté politique des Bas-Canadiens d'expression anglaise. On affirme que ceux-ci réclament unanimement (et un peu ironiquement) l'abrogation de l'Acte constitutionnel de 1791. Afin de réparer cette grave faute des autorités impériales, la MCA ne cesse de réclamer la «réunion» des Canadas comme le seul moyen d'éviter que la vie politique bas-canadienne soit dominée par une majorité canadienne-française incapable d'exercer de façon responsable ses droits politiques. La preuve de cette incapacité se trouve dans le penchant pour élire des députés patriotes qui, à leur tour, nuisent aux intérêts de la province tels qu'ils sont définis par la MCA. En effet, les députés patriotes s'opposaient à la canalisation du Saint-Laurent, à l'enregistrement des terres, à l'immigration et à la *British America Land Company*. De plus, ils attaquaient continuellement en assemblée les conseillers, fonctionnaires et juges qui étaient souvent proches du mouvement constitutionnel (10).

Au fond, je crois qu'il s'agit d'une vision politique fondamentalement anti-démocratique qui se cache derrière le nationalisme des constitutionnels. L'idée que les actions des Patriotes n'étaient pas un véritable reflet de la volonté du peuple, courante vers 1835, fut très vite évacuée du discours politique de la MCA (11). On se met plutôt à s'attaquer aux patriotes justement parce que leurs actions reflétaient la volonté du peuple bas-canadien. Celui-ci fut toujours représenté comme une paysannerie ignorante et rétrograde dont l'esprit s'opposait au progrès:

It is this exclusive French Canadian spirit alone which has given rise to the discontent existing in this Province, it is this which has in fact made the question one of national origin and not of political party, in it is to be discovered the source of all the disturbances which have brought sedition and rebellion in their train, and in it alone can be found a full and complete answer to the enquiry, to what causes the present unhappy condition of this Province is to be ascribed (12).

Or, la MCA réussit à créer l'illusion que tous les Bas-canadiens d'origine britannique, une communauté de plus en plus grande et diverse (13), étaient impliqués dans la vie commerciale et que leurs intérêts étaient intimement liés à ceux de la grande bourgeoisie anglo-montréalaise. L'association s'efforce ainsi à imposer silence à ceux qui présentent une vision alternative de la minorité anglophone et de ses intérêts politiques, notamment lorsque ceux-ci tentent de lier les intérêts de la minorité anglophone à ceux de la majorité francophone (14). Bref, en identifiant la voie que le Canada devrait suivre, la MCA réclamait à la fois le droit de la grande bourgeoisie anglophone de gouverner et l'évacuation de la vie politique des intérêts qui s'opposaient aux siens. En insistant sur l'opposition entre Canadiens français et anglais, elle rendait obscure les rapports de classes qui étaient à la base de son discours politique.

Évidemment, préciser ce qu'était le mouvement constitutionnel pendant les Rébellions ne démontre pas qu'il ait eu une influence sur les événements de la décennie suivante. Ce sont, en effet, deux univers politiques fort différents. Si les luttes pour le gouvernement responsable et les réactions à sa mise en place se montrent parfois extrêmes ou violentes, il n'est point question de remettre en cause l'ordre établi comme cela fut le cas lors des événements de 1837-38. Les années 1840 terminent plutôt par un réaménagement consensuel des pouvoirs et des procédures au sein même du régime, sans appel aux tactiques non-parlementaires. Par ailleurs, il ne faut pas oublier la nouveauté de l'idée du gouvernement responsable dans le contexte politique bas-canadien. Certes, il est possible de voir la question de la responsabilité ministérielle comme étant à l'origine des problèmes politiques bas-canadiens des années 1830. Toutefois, ce n'est qu'après la publication du *Rapport Durham* et le retour du gouvernement représentatif que les débats commencent à porter sur quelque chose qui fut appelée «gouvernement responsable», bien que le sens de ces mots ne soit pas alors tout à fait évident. (15) Finalement, si l'objet et les règles du jeu ne sont plus les mêmes après 1840, ceux qui participent aux luttes politiques ne se définissent plus de la même façon. Ce qui reste du mouvement patriote à la suite de la défaite écrasante en 1837-38 est victime d'importantes divisions même au sujet du gouvernement responsable. Ainsi, LaFontaine s'oppose à Viger et aux Papineau sur cette question. Quant à la MCA, elle cesse d'exister comme organisation formelle vers 1840, ayant réalisé son but d'un Canada-Uni. Même en voyant le mouvement constitutionnel comme une tradition de solidarité politique anglo-bas-canadienne, il semble avoir perdu toute sa cohérence bien avant la mise en place définitive du gouvernement responsable (16). Tout comme leurs homologues patriotes, un grand nombre d'anciens partisans de la MCA

sont insatisfaits de ce nouvel ordre constitutionnel. Face aux émeutes contre le passage de la loi pour l'indemnisation des pertes connues lors des Rébellions et du mouvement annexionniste, les historiens ont tendance à voir encore une fois l'opposition de la bourgeoisie marchande anglo-montréalaise à toute libéralisation du régime politique canadien (17).

Malgré les différences que j'ai indiquées, l'historiographie traditionnelle a réconcilié ces deux époques. D'abord, elle distingue entre les moyens employés par les Patriotes et les buts que le mouvement cherchait à réaliser. Ensuite, elle insiste sur les valeurs positives associées à l'avènement du gouvernement responsable en les liant rétrospectivement aux revendications patriotes. Les Patriotes de 1837-38 ne réclamaient-ils pas une plus grande autonomie coloniale, une reconnaissance des droits politiques des Canadiens français, un gouvernement qui se fait (et se refait) selon la volonté du peuple tel qu'exprimé lors des élections? Le gouvernement responsable met donc fin aux problèmes qui avaient marqué la vie politique bas-canadienne depuis longtemps, en cédant enfin la plus grande liberté politique pour laquelle les Patriotes se seraient battus. Toutefois, le rôle que jouent les Patriotes dans les rébellions suscite chez les historiens plus de questionnements que de réponses (18). Isolés, les événements de 1837-38 semblent montrer à la fois la nécessité de modifier le régime constitutionnel bas-canadien et l'impossibilité d'y apporter des changements. En ayant recours à des moyens radicaux, en mobilisant le peuple contre l'ordre établi, les Patriotes n'auraient fait qu'aggraver la situation. Cependant, d'un point de vue rétrospectif, on peut voir à la suite des événements de 1837-38 la mise en marche de toute une série de développements inattendus qui auraient permis aux hommes politiques des années 1840 d'atteindre les buts des Patriotes par des moyens plus sains. Ainsi, le gouvernement responsable sert à racheter les fautes des patriotes. D'une part, on peut imaginer que si la conjoncture avait été la même en 1837 que dix ans plus tard, les Patriotes auraient atteint leurs buts sans déranger la paix. D'autre part, les actions des Patriotes auraient toutefois poussé les choses dans la bonne direction, comme le suggère Lower dans le passage cité au début de mon article.

Une telle interprétation présuppose que l'engagement politique populaire aurait été un aspect périphérique du mouvement patriote. Cependant, je ne crois pas que la mobilisation populaire entreprise par les patriotes fut une simple tactique qu'on peut mettre de côté en distinguant entre buts et moyens. Ainsi, ce n'est pas seulement une question de manipulation cynique d'une population rurale étourdie par les effets d'une crise économique. Pendant que la MCA cherchait à évacuer toute influence populaire dans la

vie politique, le mouvement patriote tendait de plus en plus à encourager la participation du peuple, ce qui est très bien démontré par Allan Greer dans *The Patriots and the People* (19). Si le titre présuppose une distinction entre le leadership du mouvement et le peuple qui l'appuyait, l'ouvrage met l'accent sur la manière dont cette distinction s'efface progressivement alors qu'approchent les Rébellions. Tout en appuyant en tant qu'électeurs les luttes parlementaires menées par les chefs patriotes, les habitants étudiés par Greer s'avèrent capables d'élaborer et lutter pour leurs propres buts politiques. Bien avant les événements tumultueux de 1837-38, par l'intermédiaire des pétitions et des élections, les habitants se sont mis à utiliser députés patriotes comme un moyen d'étendre sur le plan national une longue tradition de luttes politiques au niveau local. Le résultat fut que, sur d'importantes questions telles que le régime seigneurial, le mouvement patriote s'orientera peu à peu vers les intérêts des habitants, même si les chefs ne sont pas tout à fait d'accord (20). Se voulant eux-mêmes des «enfants du sol» et s'inspirant des modèles américains, les chefs patriotes ont réclamé au cours des années 1830 des réformes politiques — notamment, un conseil législatif élu — qui auraient favorisé une plus grande influence populaire directe dans le gouvernement. Dès le printemps de 1837, les assemblées populaires et la mise en place de «républiques paroissiales» rendaient de plus en plus douteuse la possibilité de distinguer entre les patriotes comme un mouvement parlementaire mené par une élite d'une part, et les intérêts et les actions des classes populaires d'autre part (21).

Souligner l'importance de l'engagement politique populaire pour le mouvement patriote ne sert pas simplement à mettre en lumière les faiblesses de l'interprétation traditionnelle. J'y vois aussi la clé pour établir une nouvelle relation entre le gouvernement responsable et les Rébellions. À mon avis, les origines de celui-là se trouvent moins parmi les buts des Patriotes que dans la réaction aux moyens qu'ils ont employés. L'avènement du gouvernement responsable n'annonce pas l'arrivée de la liberté politique mais s'avère plutôt le corollaire constitutionnel d'un État de plus en plus disposé à surveiller les actions de ses citoyens. Je cherche ainsi à déduire les implications d'une brève remarque faite par Greer vers la fin d'un article traitant de l'historiographie des Rébellions. Il est question d'une seule phrase, mise entre parenthèses, et placée au tout milieu d'un paragraphe qui traite de la reconstitution du régime britannique à la suite des événements de 1837-38: «By the end of the 1840s an arrangement known as Responsible Government had been worked out to help coordinate executive, legislature and electorate» (22). Greer voit dans le gouvernement responsable l'écho d'une volonté de supprimer la résistance populaire, née de la réaction

impériale aux Rébellions. Il est donc question de lier le gouvernement responsable à la suspension des droits politiques en faveur d'un Conseil spécial nommé par le gouverneur, aux mesures légales exceptionnelles, à l'écrasante force militaire et policière qui voit le jour à cette époque, ainsi qu'aux aspects les plus racistes et antidémocratiques de l'Union. Quant au rôle du gouvernement responsable lui-même, l'harmonie qu'il permet au sein de la vie parlementaire coloniale facilite la création et la gestion des «more peaceful agencies of regulation» — les écoles, les prisons, les bureaucraties — qui prolifèrent dans les décennies qui suivent les Rébellions. Ainsi, il aide à assurer qu'un autre défi au régime britannique, tel que celui posé en 1837-38, ne voit pas le jour (23).

Si Greer lie le gouvernement responsable aux événements qui suivent immédiatement les Rébellions, les historiens ont généralement montré peu d'intérêt pour la vie et les institutions politiques pendant cette période. L'importance des changements imposés à cette époque est généralement minimisée. Pour que le gouvernement responsable soit une victoire tardive des Patriotes, il ne faut que rien de trop fondamental ait changé sur le champ de bataille politique. Les ouvrages qui prennent comme sujet les Patriotes ou les Rébellions ont tendance à privilégier les causes plutôt que les conséquences de ces événements. Le récit arrive à son apogée vers la fin de 1837, ce qui est d'habitude suivi par un assez bref dénouement. Dans le cas d'œuvres de synthèse qui traversent toute la période 1830-1850, on passe habituellement sur les années 1838-41 en faisant référence à la courte visite de Durham et au *Rapport* qu'il publie après son retour en Angleterre. On donne souvent l'impression que l'histoire politique bas-canadienne est en panne et on s'attend à ce que le fameux lord la remette en marche. Les récits traditionnels de l'histoire politique sous l'Union — ceux qui racontent la manière dont le gouvernement responsable s'est réalisé — traitent habituellement les suites de la rébellion comme allant de soi. Par exemple, l'ouvrage de J.M.S. Careless débute en évoquant la proclamation de l'Acte d'Union (24). Si Jacques Monet traite des années 1838-41, il suit principalement les préparations qui se font autour de LaFontaine pour la lutte en faveur du gouvernement responsable. Quant aux actions de ceux qui dirigeaient le Bas-Canada pendant cette période, Monet en parle très peu, citant un manque de légitimité populaire (même si une telle légitimité avait peu à voir avec le pouvoir politique à cette époque). De toute façon, on nous assure que les effets néfastes des changements imposés à cette époque n'étaient qu'à court terme. Monet affirme que tous les obstacles à la participation canadienne-française dans la vie politique disparaissent même avant que le gouvernement responsable soit mis en place. Celui-ci n'est que le moyen de conserver les libertés politiques déjà regagnées (25). Ainsi, le sens

de l'Union connaît la transformation miraculeuse décrite par Rumilly dans le passage cité au début de mon article.

N'étant pas convaincu qu'il y a eu une transformation si miraculeuse, j'insiste sur l'influence à long terme des suites immédiates des Rébellions. Je crois que l'importance des changements mis en place pendant la période 1838-41 devient plus évidente quand ils sont associés directement à un mouvement politique bas-canadien, c'est-à-dire le mouvement constitutionnel. En fait, les partisans de la MCA s'impliquent dans tous les aspects de la reconstitution du régime britannique que Greer lie directement à l'avènement du gouvernement responsable. Au tout début de 1838, pendant que les Patriotes se trouvaient pour la plupart en prison ou en exil, une délégation est envoyée en Angleterre. Un des deux membres de celle-ci, George Moffatt, revient au Canada comme assistant au nouveau gouverneur général, Durham. Le *Rapport* de celui-ci, en ce qui concerne le Bas-Canada, complète idée pour idée, et parfois mot pour mot, les nombreuses publications de l'association (26). La création de régiments volontaires sous la coordination du comité exécutif de la MCA met à la disposition de l'association une force militaire importante ainsi qu'un moyen de promouvoir les valeurs politiques constitutionnelles. C'est-à-dire que la composition des régiments, qui participent aux campagnes militaires les plus importantes en 1837-38, fut résolument bourgeoise et anglophone (27). Quant aux personnes composant le Conseil spécial, une institution qui incarne l'idée que le peuple du Bas-Canada ne mérite pas le droit de participer au gouvernement de la province, un nombre important de partisans constitutionnels furent les membres les plus actifs. Cette législature répond de façon très efficace aux préoccupations et aux revendications du mouvement constitutionnel. Au cours de 1838, en collaboration avec Sir John Colborne, il est question de lois qui rendent plus facile la surveillance et la punition d'une population rurale désaffectée. Dès le début de 1839, mais surtout après l'arrivée de Charles Thomson, le conseil se met à transformer le corpus des lois de la province. Toute une série d'initiatives législatives, réclamées depuis des années par la MCA et auparavant bloquées par l'Assemblée législative, cherchent à donner au Bas-Canada un gouvernement plus centralisé, un visage légal plus anglais et une meilleure représentation des intérêts marchands (28). Les partisans constitutionnels se sont même impliqués de façon importante de la rédaction, l'adoption et la mise en place de l'Acte de l'Union. Lors de l'élection de 1841, les membres de la MCA sont des importants alliés de Thomson, aidant ainsi à assurer par des moyens plus ou moins douteux que le retour au gouvernement représentatif se ferait de telle façon que l'influence des électeurs canadiens-français serait minimisée (29).

Je ne veux pas laisser entendre que rien n'a changé entre 1841 et 1848 ou que les membres du MCA auraient vu l'avènement du gouvernement responsable comme le meilleur des mondes. Cependant, c'est un monde qui reflète en grande partie leur vision du fonctionnement de la vie politique. Si la dualité culturelle s'impose dans la vie parlementaire au Canada-Uni, la nouvelle élite politique canadienne-française s'intéresse peu aux revendications des classes populaires, faisant preuve d'un virage idéologique vers la modération et le conservatisme (30). En fait, si le gouvernement responsable est souvent associé à la démocratie, il correspond néanmoins à un moment où la participation populaire dans la vie politique bas-canadienne est, de toute évidence, en déclin. D'une part, il y a la montée du pouvoir de l'Église comme force sociale, qui veut s'assurer à tout prix que les paroissiens dirigent leur énergie vers d'autres directions que la politique (31). D'autre part, bien qu'on se met à perfectionner les moyens d'attirer des votes du côté de son parti, il n'est plus question de vouloir donner aux électeurs l'occasion de formuler eux-mêmes une vision politique. Ainsi, ceux qui réclament le gouvernement responsable se montrent plus intéressés à cultiver des relations avec les anciens ennemis des Patriotes. Selon Brian Young,

We can clearly discern dominant elements in the francophone political class distancing themselves from any vestige of radical consciousness or any leadership of the popular classes. Instead, their bedfellows were priests, capitalists, and colonial officials (32).

Par ailleurs, bien qu'il y ait eu d'importantes et symboliques abrogations, l'essentiel de la vision législative exprimée par le Conseil spécial entre 1838 et 1841 fut confirmé par les députés élus qui ont pris la relève à la suite de l'Acte d'Union (33). On continue à s'assurer que la voix des électeurs bas-canadiens reste dissimulée, même si ceux qui gagnent les élections peuvent s'exprimer dans leur langue maternelle.

Si le gouvernement responsable est une victoire, il n'est pas question de trouver les gagnants parmi les mouvements qui dominaient la scène politique lors des Rébellions de 1837-38. Il vaudrait mieux regarder du côté d'un mouvement bien étudié qui, LaFontaine en tête, aurait lutté consciemment et avec succès en faveur du gouvernement responsable au cours des années 1840. Cependant, les historiens négligeraient un aspect important de leur travail s'ils ne s'efforçaient pas de mettre cette victoire en relation avec un contexte historique plus large, surtout avec le grand drame politique qui s'est produit vers la fin des années 1830. Traditionnellement, les historiens ont compris l'avènement du gouvernement responsable comme étant la victoire

tardive des Patriotes. À plusieurs égards, cette interprétation est tout à fait raisonnable. Cependant, elle ne permet pas de comprendre un aspect primordial des Rébellions, celui de l'utilisation par le peuple du mouvement patriote afin de porter sur la scène nationale ses revendications politiques. C'est une peur d'une trop grande participation des classes populaires dans le processus politique qui orientera les objectifs de la MCA. En effet, cette dernière aura comme but principal de marginaliser l'influence que les classes populaires avaient acquise par le biais du mouvement patriote. Alors que les libertés civiles seront durement amputées, la MCA profitera du rapide déclin du mouvement patriote pour jouer un rôle important dans la redéfinition du rôle et de la nature de l'État bas-canadien. Les réformes entourant la mise en place du gouvernement responsable puiseront abondamment dans le projet politique de la MCA. Elles viseront ainsi à circonscrire le danger d'une trop grande intervention populaire dans le processus politique par une centralisation de l'état et la mise sur pied de nombreuses institutions encadrant la société civile. Conséquemment, malgré le retour de la dualité culturelle et le gouvernement représentatif, l'avènement du gouvernement responsable est autant l'héritage durable du mouvement constitutionnel qu'une victoire tardive du mouvement patriote.

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. J'aimerais remercier Martin Petitclerc pour l'aide qu'il m'a donnée dans la rédaction de cet article.
2. Linel Groulx, *Histoire du Canada français depuis la découverte*, vol. III, Montreal, Ligue d'Action Nationale, 1952, p. 286-87; John Ralston Saul, *Reflections of a Siamese Twin: Canada at the End of the Twentieth Century*, Toronto, Penguin, 1997, p. 335.
3. Arthur R. M. Lower, *Colony to Nation: A History of Canada*, Toronto, McClelland and Stewart, 1977, p. 247.
4. Robert Rumilly, *Histoire du Canada*, Paris, Clé d'or, 1951, p. 371.
5. Plusieurs historiens ont noté la manque d'intérêt pour les idéologies et mouvements politiques anglophones. Par exemple, Jean-Paul Bernard, «Présentation», in Jean-Paul Bernard (éd.), *Les Idéologies québécoises*, Montréal, Boréal Express, 1973, p. 32; Michael McCulloch, «The Death of Whiggery: Lower-Canadian British Constitutionalism and the tentation de l'histoire parallèle», *Revue de la Société Historique du Canada* (1991), p. 197-98. L'étude la plus détaillée du rôle du *Montreal Constitutional Association* pour les événements politiques des années 1830 se trouve chez Elinor Kyte Senior, *Redcoats and Patriotes: The Rebellions in Lower Canada, 1837-38*, Stittsville, Ontario, Canada's Wings, 1985.

6. Par exemple, l'image qui est fait des «bureaucrates» dans Gérard Filteau, *Histoire des Patriotes*, Montréal, L'Aurore, 1975; Gilles Bourque, *Classes sociales et question national au Québec, 1760-1840*, Montréal, Parti Pris, 1970, p. 239-240.
7. Senior, *Redcoats and Patriots*, p. 1; Ronald Rudin, *The Forgotten Quebecers: A History of English-Speaking Quebec, 1759-1980*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1985, p. 134-35.
8. Steven Watt, «Authoritarianism, Constitutionalism and the Special Council of Lower Canada, 1838-1841», M.A., McGill, 1997, p.76-78.
9. Une liste des membres de l'association se trouve à la fin de son rapport annuel de 1838. Montreal Constitutional Association, «The Annual Meeting of this Association was held at the old Circus on Monday, the 31 December 1838», Archives du Musée McCord d'histoire canadienne, Collection Badgley, dossier 9.
10. Je ne donne ici qu'un bref exposé du discours constitutionnel. Une analyse plus complète se trouve dans le chapitre 2 de mon mémoire. Watt, «Authoritarianism, Constitutionalism and the Special Council», p. 55-95.
11. *Ibid.*, p. 75-76
12. «Address of the Constitutional Association of the City of Montreal, to the Inhabitants of the Sister Colonies», *Montreal Gazette*, «Extra», 15 décembre 1837.
13. Rudin, *Forgotten Quebecers*, p. 59-65.
14. Watt, «Authoritarianism, Constitutionalism and the Special Council», p. 73-75.
15. Phillip A. Buckner, *The Transition to Responsible Government: British Policy in British North America, 1815-1850*, Westport, Connecticut, Greenwood Press, 1985, p. 256-259.
16. McCulloch, «Death of Whiggery», p. 207-213.
17. Jacques Monet, *The Cannon Shot: A Study of French-Canadian Nationalism, 1837-1850*, Toronto, University of Toronto Press, 1969, p. 337-343, p. 375-392; J.M.S. Careless, *Union of the Canadas: The Growth of Canadian Institutions, 1841-1857*, Toronto, McClelland and Stewart, 1967, p. 123-131
18. Jean-Paul Bernard, *Les Rébellions de 1837-1838 : les patriotes du Bas-Canada dans la mémoire collective et chez les historiens*, Montréal, Boréal Express, 1983, p. 17-62; Allan Greer, «1837-38: Rebellion Reconsidered», *Canadian Historical Review*, 76, 1, 1995, p. 1-3.
19. Allan Greer, *The Patriots and the People: The Rebellion of 1837 in Rural Lower Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 1993.
20. Greer, *Patriots and the People*, p. 258-293.
21. Greer, *Patriots and the People*, p. 219-257.
22. Greer, «Rebellion Reconsidered», p. 16.
23. *Ibid.*, p. 16-17.
24. Careless, *Union of the Canadas*.

25. Monet, *Last Cannon Shot*, p. 11-78, p. 222-223.
26. Watt, «Authoritarianism, Constitutionalism and the Special Council», p. 87-90.
27. Brian Young, «The Volunteer Militia in Lower Canada, 1837-50», in Tamara Myers et al. (éd.), *Power, Place and Identity: Historical Studies of Social and Legal Regulation in Quebec*, Montréal, Montreal History Group/Groupe sur l'histoire de Montréal, 1998, p. 37-52; Senior, *Redcoats and Patriotes*, p. 60-61, p. 105.
28. Bettina Bradbury, «Debating Dower: Patriarchy, Capitalism and Widows Rights in Lower Canada», in Myers, *Power, Place and Identity*, p. 53-77; Watt, p. 46-54; Brian Young, «Positive Law, Positive State: Class Realignment and the Transformation of Lower Canada, 1815-1866», in Allan Greer and Ian Redforth (éd.), *Colonial Leviathan: State Formation in Mid-Nineteenth-Century Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 1992, p. 50-63.
29. Irving Martin Abella, «The Sydenham Election of 1841», *Canadian Historical Review*, 47, 1966, p. 326-43; McCulloch, «Death of Whiggery», p. 203-205; Watt, «Authoritarianism, Constitutionalism and the Special Council», p. 83-84, p. 90-91.
30. Fernande Roy, *Histoire des idéologies au Québec*, Montréal, Boréal Express, 1993, p. 29-33.
31. Michel Brunet, «L'Église catholique du bas-Canada et le partage du pouvoir à l'heure d'une nouvelle donne (1837-1854)», in Bernard (éd.), *Les Idéologies québécoises au 19e siècle*, 83-98; Roy, *Histoire des Idéologies au Québec*, p. 33-39
32. Young, «Positive Law, Positive State», p. 59.
33. *Ibid.*, p. 57.